



PENSÉE DU JOUR N°17

TOUT CE QUE LES TORTUES PEUVENT ACCOMPLIR

Les tortues ne sont pas capables de s'exprimer par des sons comme les chiens et les chats. Toutefois, elles possèdent un langage corporel qui leur permet de nous faire connaître leur humeur.

LE LANGAGE CORPOREL

En captivité, on peut observer les comportements suivants :

-Marche le long de la paroi de l'enclos/terrarium ou escalade celle-ci :

La ou les tortues marchent interminablement le long de la paroi à la recherche d'une issue pour s'échapper. Souvent elle essaie de grimper par-dessus bord dans un coin de l'enclos/terrarium.

Ce comportement est le signal par lequel l'animal, manifeste qu'il n'est pas satisfait de son hébergement.

LA TORTUE SE SOULÈVE SUR SES PATTES TENDUES :

Elle étire la tête vers le haut : elle est curieuse et peut mieux ainsi observer.

LA TORTUE QUI BAILLE :

Signe de bien-être et de détente.

TÊTE ET PATTES RÉTRACTÉES :

Si votre tortue rétracte ses pattes et sa tête, c'est qu'elle est effrayée.



<https://www.facebook.com/groups/TurtleMania>

PENSÉE DU JOUR N°18

LE VOL DE TORTUES

Le vol de tortues est lucratif. Une tortue se revend de 100 euros à 500 euros ! Ainsi, on constate que les vols se développent partout en France. Ce sont souvent des voisins ou des personnes proches, rarement des professionnels. Dans tous les cas, c'est un drame pour la tortue et son propriétaire. Voici quelques conseils qui pourront peut-être vous éviter cette épreuve :

1- Cachez votre tortue, ne la montrez pas, n'en parlez pas. Chaque fois que vous évoquez votre tortue, que ce soit auprès de voisins, de votre pharmacien ou de votre plombier, ou du facteur, des amis venus jouer avec vos enfants à qui vous montrez votre élevage.....vous mettez votre tortue en danger. L'information partira comme une trainée de poudre, de manière exponentielle. Vous serez connue comme la personne qui a des tortues.

2 - Faites pucer votre tortue (qu'elle soit déclarée ou pas), c'est la garantie qu'elle est enregistrée chez Vetonac, comme vous appartenant. Ainsi, si elle se retrouve un jour chez le vétérinaire, il aura peut-être le réflexe de vérifier.

3- Photographier votre tortue selon les 5 clichés d'identification. Ces photos, en cas de vol, vous seront utiles pour prouver que vous êtes propriétaire de la tortue (si elle n'est pas pucée).

4 - Placez votre enclos derrière la maison, caché par des claustras, de la végétation, et surtout pas devant un accès fréquenté par des promeneurs.

5 - Réalisez un enclos solide et difficile à franchir, fermé à clé. N'hésitez pas à vous équiper d'alarme, de cadenas, de détecteur lumineux de présence, de grillage électrifié. Tout ce qui pourra ralentir et effrayer les voleurs sera utile.

6 - Enfin, prévoyez de nombreuses cachettes dans l'enclos, nos tortues sont malignes, certaines seront introuvables.